

Lausanne, septembre 2026

À toutes celles
et tous ceux
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

L'avenir du bateau à vapeur *La Suisse* est entre nos mains !

Chère Madame, cher Monsieur,

Voilà plus d'un an que le bateau à vapeur *La Suisse*, vaisseau-amiral de la flotte historique du Léman, est hors d'état de naviguer. Souvenez-vous : en juin 2025, sa machine à vapeur subissait une avarie, entraînant l'arrêt de cette unité historique plus que centenaire. *La Suisse* nous manque à toutes et tous ! On se réjouit de pouvoir à nouveau admirer sa silhouette élégante sillonner les eaux du Léman.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour solliciter votre soutien financier en faveur du bateau à vapeur *La Suisse*. L'avenir du vaisseau-amiral de la flotte Belle Époque du Léman est entre nos mains. Merci de votre générosité !

La Suisse sera dès cet automne en cale sèche pour plusieurs mois au chantier naval de la CGN. Le bateau va faire l'objet d'importants travaux. **Il y a la réparation de la machine à vapeur bien sûr, mais également la rénovation de la coque, pour laquelle nous avons besoin de vous.**

À l'instar des travaux réalisés en 2020 sur le bateau à vapeur *Rhône* (voir photo ci-contre), la CGN va procéder cet automne au sablage complet de la coque de *La Suisse*. Saviez-vous que cela représente une surface de près de 750 m², soit la valeur de trois terrains de tennis ? Puis il s'agira de remplacer les tôles ayant atteint leur limite d'usure, avant de repeindre la totalité de la coque.



© Bertrand Francey

Les coûts de rénovation de la coque de *La Suisse* sont estimés à CHF 600 000.—. L'ABVL s'est engagée auprès de la CGN à récolter ce montant avant fin 2026 auprès de ses donatrices et donateurs. C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui votre générosité. Notre contribution à toutes et tous est indispensable pour que le bateau revienne en service-horaire dès 2028. Grâce à vous, nous pourrions lui assurer de nombreuses années de navigation.

Construite à l'origine en tôle d'acier rivetée, la structure a déjà été rénovée une première fois lors de la grande restauration du bateau entre 2007 et 2009. La CGN avait alors procédé au remplacement de quelque 20 % de la surface de la coque. Près de 20 ans plus tard, il est désormais nécessaire d'effectuer de nouveaux travaux lourds, tant sur les œuvres vives (partie immergée du bateau) que sur les œuvres mortes (partie émergée).

Grâce à vous, et grâce à toutes les donatrices et tous les donateurs de l'ABVL, le bateau à vapeur *La Suisse* reviendra en 2028 plus beau qu'avant, prêt à naviguer durant au moins une décennie avant les prochains travaux d'envergure.



L'avenir du bateau à vapeur **La Suisse** dépend de notre engagement. **En effectuant un don à l'ABVL, vous montrez votre attachement envers le vaisseau-amiral de la flotte historique de la CGN. Vous agissez concrètement en faveur de ce joyau unique au monde.**

Construit en 1910, le bateau **La Suisse** a connu une rénovation lourde entre 2007 et 2009, entièrement financée par des privés. Seize ans après sa remise en service, une fissure d'usure est survenue l'année dernière sur une pièce d'origine de la machine à vapeur plus que centenaire, entraînant la mise hors service du bateau. Alors qu'il s'agit d'une avarie imprévisible, l'immobilisation forcée de **La Suisse** en cale sèche va permettre à la CGN d'effectuer par la même occasion la rénovation de la coque.



© Stephan Engler

Merci de contribuer grâce à votre don à la réparation de la coque puis à la remise en service dès 2028 du bateau à vapeur *La Suisse*, fleuron de la flotte Belle Époque du Léman.

Avec toute notre gratitude pour votre générosité, nous vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos cordiales salutations.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Yves de Gunten
Président

Christian Colquhoun
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.– à l'ABVL, la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.–, veuillez consulter le talon en haut du bulletin de versement annexé. D'autre part, l'ABVL étant reconnue d'utilité publique, les dons versés à notre association sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés. Une attestation de don est fournie courant février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.–. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.

Pourquoi l'ABVL s'engage-t-elle aux côtés de la CGN en faveur de la flotte Belle Époque du Léman ?

Contribuer à la sauvegarde de la flotte Belle Époque de la CGN est au cœur de la mission de l'ABVL. Cela implique des moyens financiers importants et sur le long terme. Plusieurs fois par année, notre association fait ainsi appel à la générosité de ses quelque 20 000 donatrices et donateurs en faveur de ces bateaux historiques uniques au monde.

Grâce au soutien déterminé d'un large public, de nombreux passionnés et de généreux mécènes, nous contribuons à préserver un témoin essentiel de notre histoire et de celle du Léman. Nous œuvrons pour la génération actuelle et pour les générations futures, qui méritent elles aussi d'admirer et d'apprécier les majestueux bateaux Belle Époque de la CGN.

Merci de continuer à partager cette aventure extraordinaire avec nous !